

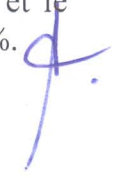
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa quatrième réunion ordinaire de l'année le 16 décembre 2011 au Siège de la Banque à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des tendances de l'économie mondiale au quatrième trimestre 2011 ainsi que des prévisions économiques, monétaires et financières actualisées de la CEMAC pour 2011 et 2012.

Le CPM s'est préoccupé de l'évolution défavorable de l'environnement économique mondial au cours de la période sous revue. En effet, le regain de tensions observé sur les marchés financiers, en relation avec la persistance de la crise de la dette souveraine dans les pays avancés, conjugué avec la fermeté des cours des matières premières, entretiennent les risques d'un affaiblissement de la croissance mondiale. Dans ce contexte, le CPM a salué les efforts déployés, notamment dans la Zone euro, pour renverser cette tendance.

Au plan sous-régional, le CPM s'est félicité de la solidité des économies de la CEMAC, et recommandé la poursuite et le renforcement des politiques macroéconomiques et structurelles engagées par les Etats membres afin de minimiser l'impact de ces évolutions. Il a noté avec satisfaction que l'année 2011 devrait s'achever sur la confirmation des tendances positives enregistrées au cours de l'année. Pour 2012, il table sur la poursuite de cette bonne orientation de l'économie, en liaison notamment avec une hausse sensible de la production pétrolière et le développement des projets structurants. Ainsi, sur la base des données disponibles, la croissance économique s'établirait à 4,8 % en 2011 et environ 6 % en 2012, contre 3,9 % en 2010. Les pressions inflationnistes s'atténueraient à 1,7 % en 2012, contre 2,2 % en 2011 et 1,6 % en 2010. Pour leur part, les soldes des comptes publics et extérieurs seraient excédentaires et le taux de couverture extérieure de la monnaie demeurerait confortable, autour de 100 %.



Compte tenu de toutes ces analyses, le Comité de Politique Monétaire, tout en maintenant une vigilance constante par rapport à l'évolution des prix, a décidé de :

- ✓ Maintenir inchangées les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques ;
- ✓ Maintenir inchangés les coefficients de réserves obligatoires et le taux de rémunération de ces réserves ;
- ✓ Baisser de 25 points de base les Taux de rémunération des dépôts publics.

Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation des réserves et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le premier trimestre de l'année 2012.

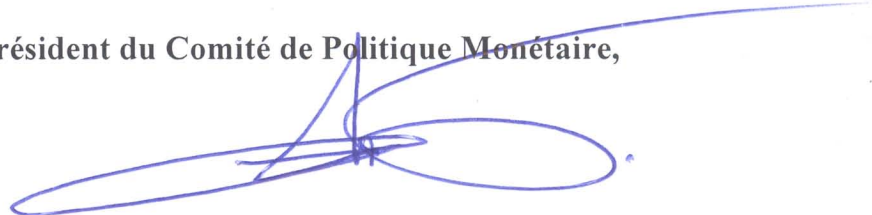
Le CPM s'est par ailleurs félicité du lancement réussi, en novembre 2011, des premières émissions de titres publics à souscription libre par adjudication organisées par le Cameroun avec l'appui de l'Institut d'Emission.

Enfin, le CPM a adopté le calendrier de ses réunions ordinaires pour l'année 2012 ainsi qu'il suit :

- Deuxième décade de mars ;
- Première décade de juillet ;
- Dernière décade d'octobre ;
- Deuxième décade de décembre./-

Fait à Yaoundé, le 16 décembre 2011

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Lucas ABAGA NCHAMA